

NOTICE

GLUCOSE 30 % Kela

Solution pour perfusion

1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT:

KELA Laboratoria N.V.
St.Lenaartseweg 48
2320 Hoogstraten

2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE:

GLUCOSE 30 % Kela

3. LISTE DU (DES) PRINCIPE(S) ACTIF(S) ET AUTRE(S) INGRÉDIENT(S):

1 ml contient :

Glucosum monohydricum 330 mg eq. glucosum anhydricum 300 mg

4. INDICATIONS:

Pour le traitement de l'acétonémie chez la vache laitière.

5. CONTRE-INDICATIONS:

L'hyperglycémie et les troubles du métabolisme du glucose tels que le diabète mellitus sont des contre-indications absolues. Des précautions doivent être observées en cas d'hyperhydratation iso- et hypotonique et déshydratation hypotonique, hyponatriémie, hypokaliémie et affections cardiaques graves.

L'utilisation pendant la phase post-traumatique ou la phase de réveil après une anesthésie est contre-indiquée surtout chez les animaux vieillissants et gravement malades.

6. EFFETS INDÉSIRABLES:

L'hyperglycémie temporaire après perfusion entraîne une glycosurie et une diurèse osmotique. Ces effets sont dose-dépendants et passagers avec une normalisation de l'excrétion de glucose et d'eau dans les 2 à 3 heures.

Une irritation locale et un gonflement, éventuellement une thrombophlébite au site d'injection lorsque le produit n'est pas administré par voie intraveineuse stricte.

Au cas où vous remarquez des effets indésirables non-mentionnés dans cette notice, veuillez contacter votre vétérinaire.

7. ESPÈCES CIBLES:

Bovins.

8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE(S) ET MODE D'ADMINISTRATION:

1 à 2 ml par kg de poids vif (150 – 300 mg glucose/kg).
Si nécessaire, le traitement peut être répété.

9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE:

Administrer lentement par voie intraveineuse (vitesse de perfusion : < 100 ml/minute).
La solution ne doit pas être administrée en injection subcutanée ou intrapéritonéale.

10. TEMPS D'ATTENTE:

Aucun (0 jours)

11. CONDITIONS DE CONSERVATION PARTICULIÈRES:

Pas de précautions particulières de conservation pour ce médicament vétérinaire.

La date limite d'utilisation est indiquée sur l'emballage après EXP.

A usage unique. Les flacons entamés ne doivent pas être réutilisés.

Tenir hors la portée et la vue d'enfants.

12. MISE(S) EN GARDE PARTICULIÈRE(S):

Amener si possible la solution à température ambiante avant administration par voie intraveineuse.

Prendre les précautions nécessaires pour maintenir la stérilité lors de l'utilisation.

La solution hypertonique doit être administrée exclusivement par voie intraveineuse.

Vérifier la bonne position intravéneuse de l'aiguille dans la veine.

Veiller toujours à laisser suffisamment d'eau à disposition de l'animal.

Lorsque l'acétonémie est secondaire, il faut toujours agir sur la cause principale.

L'administration intraveineuse de glucose peut éventuellement être complétée par l'administration par voie orale de précurseurs du glucose et/ou de glucocorticoïdes.

Une vitesse de perfusion trop rapide ou une perfusion d'un trop grand volume peut entraîner une augmentation de la quantité de liquide dans les vaisseaux sanguins susceptible d'induire une diminution de la concentration d'ions sodium et potassium dans le sang (hyponatrémie, hypokaliémie).

La solution possède un pH acide. Il n'est pas recommandé de mélanger avec d'autres produits vétérinaires pour éviter la formation d'une précipitation.

13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT:

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences nationales.

14. DATE DE LA DERNIÈRE NOTICE APPROUVEÉ:

Dernière mise à jour de la notice : novembre 2012

15. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES:

Utilisation vétérinaire.

Uniquement sur prescription vétérinaire.

Numéro d'enregistrement: V 188/18/05/1690